

BRUNO LAUTIER

SOUS LA MORALE, LA POLITIQUE

LA BANQUE MONDIALE ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Quand on évalue une banque (par exemple si l'on est investisseur), on examine divers ratios : rentabilité des fonds propres, volumes des prêts, etc. La Banque mondiale nous invite à prendre en compte, avant tout, l'accomplissement d'une mission. Depuis une dizaine d'années, celle-ci ne s'appelle plus « développement », mais « lutte contre la pauvreté ». Les raisons avancées à ce changement sont essentiellement morales, et le président de la Banque mondiale se rend tous les jours au bureau « en pensant [qu'il est] en train de faire le travail de Dieu¹ ».

La lutte contre la pauvreté a été promue au rang de mission prioritaire dès 1990²; ce changement d'orientation proclamée a suscité, chez quelques universitaires ou militants ONG (mais fort rarement chez les hommes politiques et les journalistes), un certain scepticisme : derrière ce slogan, n'y avait-il pas la quête d'un regain d'une légitimité mise à mal par l'ajustement structurel ? Mais, quels que soient les doutes sur la réalité de l'engagement de la Banque mondiale dans le sens de la lutte contre la pauvreté, ou les critiques des actions menées, le bien-fondé de cette lutte n'est contesté par personne : lutter contre la pauvreté, qui pourrait être contre ? Le langage médical appelé à la rescousse y pousse : la pauvreté est un « fléau » qu'il faut « éradiquer » ; c'est donc bien d'un impératif moral catégorique qu'il s'agit : qui oserait soutenir qu'il n'est pas question de lutter contre cette

nouvelle grande peste ? L'économie de la Banque mondiale est devenue peu à peu, au fil des années 1990, une « science morale » dont, fort opportunément, le promoteur (Amartya Sen³), inspirateur de l'organisation rivale (le PNUD) à la fin des années 1980, tout à la fois recevra le prix Nobel (en 1998) et acceptera d'être présenté comme la référence intellectuelle de la nouvelle ligne de la Banque mondiale.

Assez curieusement, alors que la plupart des historiens de la pauvreté interrogent et mettent en doute cette référence à la morale comme fondement de la lutte contre la pauvreté, cela n'est que très rarement le cas pour la période contemporaine. Quand, par exemple, on analyse la « philanthropie » française des années 1820-1840⁴, aucun historien sérieux n'ose réduire les raisons de la lutte contre la pauvreté à des motivations morales (qui peuvent exister chez certains philanthropes, être absentes chez d'autres ; peu importe au fond). Le sens de cette lutte est ailleurs : stabilisation de la forme familiale en milieu urbain, inquiétude démographique (« ne pas tuer la poule aux œufs d'or »), volonté de discipliner une population ouvrière qui commence à relever la tête, nécessité de « fixer » une partie de la main-d'œuvre pour entamer un processus de qualification, etc. ; recherche des conditions sociales d'une « vraie » citoyenneté du côté des réformateurs de gauche. La lutte contre la pauvreté, et particulièrement



celle des *working poor*, est avant tout une politique. Non seulement elle est une politique (animée par des objectifs politiques), mais elle est un mode de gouvernement, au sens développé par Michel Foucault⁵.

Comme pour la philanthropie du XIX^e siècle, prenons la politique de lutte contre la pauvreté prônée par la Banque mondiale pour ce qu'elle est, une politique, donc, et laissons de côté le caractère éventuellement « compassionnel » (le service de presse de M. Wolfensohn ne manque jamais de rappeler que c'est un excellent homme, à tel point qu'il utilise son jet privé pour ne pas grever le budget de la Banque), ou au contraire cynique, de cet organisme.

Analyser une politique, c'est se poser un ensemble de questions finalement assez simples – celle des objectifs suivis, celle des intérêts servis, celle des alliances nouées, celle des instruments utilisés –, qui débouchent éventuellement sur d'autres, moins simples : celle du décalage éventuel entre objectifs affichés et résultats effectivement atteints, et celle des effets imprévus, sinon pervers, qui livrent souvent le sens réel d'une politique. Je développerai ici surtout la question des effets politiques indirects de ces politiques de lutte contre la pauvreté, ce qui n'exclut pas que la Banque mondiale pratique par ailleurs des interventions politiques directes. Bien qu'elles lui soient statutairement interdites, elles sont inhérentes à son action depuis les origines⁶, et admises, voire revendiquées par elle depuis le milieu des années 1990 (comme en témoignent le rapport de 1997 sur la question de l'État, l'insistance mise sur la nécessité de lutter contre la corruption et, bien sûr, le débat sur les conditionnalités). En préambule, je ferai

une remarque sur la nature politique des instruments de mesure de la pauvreté utilisés par la Banque mondiale.

LA MESURE DE LA PAUVRETÉ, UNE QUESTION D'ABORD POLITIQUE

Légère concession à l'évidence sociologique, la Banque mondiale, dès le début de son récent rapport⁷, reconnaît le caractère « multidimensionnel » de la pauvreté ; mais c'est pour aussitôt se limiter aux mesures monétaires, et particulièrement à la seule « ligne de pauvreté ». Dans plusieurs études monographiques, elle reconnaît l'absurdité de l'usage d'une unique « ligne de pauvreté » (1 ou 2 dollars par jour) au niveau mondial, tant les modes de consommation, le degré de monétarisation, etc., sont divers. Elle sait aussi que l'argument « pratique » d'un tel usage (faciliter les comparaisons internationales et pouvoir faire des évaluations au niveau mondial de l'évolution de la pauvreté) n'a aucune pertinence. En effet, toutes ces mesures reposent sur un instrument, l'indice de parité de pouvoirs d'achat (PPA), dont le mode de calcul est totalement opaque et pourtant déterminant : ainsi, en une belle nuit de 1993, la proportion de pauvres en Chine est passée de 9 % à 29 %, et la pauvreté mondiale a donc augmenté d'un cinquième, simplement à cause d'un changement d'indice de PPA⁸. Depuis, prudente, la Banque mondiale précise sur ses statistiques mondiales « Chine exclue », mais rien ne prouve que le même genre d'errements ne caractérise pas les mesures dans les autres pays.

Le choix d'une mesure que tout spécialiste un peu informé sait absurde et fausse (ne serait-ce que parce que les chiffres de la Ban-

que mondiale sont issus de statistiques nationales, souvent techniquement peu fiables, et produites de plus en plus en vue d'obtenir de l'aide) pose la question du sens politique de ce choix. On pourrait penser que cet indice fruste qu'est le pourcentage de la population sous la « ligne de pauvreté » permet à la Banque mondiale de faire état de succès considérables ; ce n'est pas tout à fait le cas : le succès est bien limité (passage du nombre de pauvres « extrêmes » de 1 183 millions en 1987 à 1 199 millions en 1998, soit de 28,3 % de la population mondiale à 24,0 %, ou encore de 28,5 à 26,2 %, Chine exclue⁹). Certes, ce n'est pas si mal en période d'ajustement, mais c'est un succès bien mince si l'on se rappelle que la Banque mondiale jurait, en 1990, de réduire la pauvreté de moitié avant 2015. À ce train, quelques siècles au moins seraient nécessaires. Plutôt que dans la volonté d'afficher des succès, puisque son usage amène le constat d'une étonnante inefficacité, la raison du choix de cet indice semble résider ailleurs : dans le fait, tout simplement, qu'il évacue de la scène médiatique d'autres instruments de mesure, qui font intervenir en particulier le degré d'inégalité. Au-delà de la question des inégalités entre pauvres et « non-pauvres » (le mot « riche » n'a pas sa place dans le curieux lexique de la Banque mondiale), que la Banque mondiale traite toujours comme Malthus en 1815 (la réduction des inégalités n'est bonne pour les pauvres que si l'on peut démontrer qu'elle est bonne pour la croissance, qui, elle, est bonne pour les pauvres), la question des inégalités entre pauvres n'est pas sans importance politique.

En effet, si les pauvres sont concentrés juste au-dessous de la ligne de la pauvreté, le conflit entre éthique et politique est faible : on va

tous les aider à franchir cette ligne. Mais supposons que les pauvres soient de deux sortes : les uns juste au-dessous de la ligne, les autres tout près de zéro (ils n'ont rien pour vivre). En termes politiques, mieux vaut aider ceux qui sont juste au-dessous de la ligne ; à peu de frais, on parviendra à la leur faire franchir ; quant aux autres, il faudrait une intervention massive pour simplement les rapprocher un peu de la ligne, c'est-à-dire ne modifier en rien le nombre de pauvres (même si certains le sont un peu moins).

Il existe, bien sûr, des instruments statistiques pour mesurer cette dispersion des revenus des pauvres et ce qu'on nomme l'« intensité de la pauvreté¹⁰ ». Mais l'usage de ces instruments se heurte à des obstacles politiques plus que techniques : que signifie pour le « grand public » : « l'indice FGT est passé de 4,2 à 2,4 en dix ans » ? Plus gênant encore : l'action en faveur des « moins pauvres des pauvres », qui entraîne une diminution rapide du pourcentage de gens situés juste sous la « ligne de pauvreté », et qui est politiquement « payante » (les moins pauvres votent plus que les plus pauvres), risque pourtant de se traduire par une augmentation de l'indice FGT. Il n'est alors pas étonnant que ce dernier soit mis au rancart.

Puisque la Banque mondiale est férue d'éthique, traduisons tout cela en un langage clair qui montre le poids bien faible accordé à l'éthique dans la pratique : il vaut mieux aider les moins pauvres des pauvres plutôt que les plus pauvres ; c'est politiquement plus intéressant (on pourrait poursuivre cyniquement : bien sûr, cela risque d'amener sous le seuil de survie – à la mort – les plus indigents ; mais c'est une façon rationnelle de diminuer la pauvreté).



DE QUELQUES EFFETS POLITIQUES DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Ce petit détour par les questions de la définition et de la mesure de la pauvreté jette un doute sur les objectifs de la Banque mondiale ; on a souvent l'impression que – faute de savoir mesurer les effets de son intervention –, son premier objectif est d'intervenir¹¹, de créer des emplois de spécialistes de la pauvreté, de dépenser. Mais ce persiflage, aussi fondé soit-il, risque de faire passer à côté d'effets politiques et sociaux bien réels, même s'ils ne sont pas directement mesurables.

Éliminer le débat sur la protection sociale

Le premier de ces effets, le plus massif, est d'éliminer tout le débat sur la protection sociale, particulièrement celle qui est liée au salariat (de type « bismarckien »). Il ne s'agit plus de protéger l'ensemble d'une population, mais seulement les « plus vulnérables », ceux qui ne sont pas en mesure d'« accéder au marché », comme si l'accès au marché était en soi une assurance d'échapper à la pauvreté. La vision de la pauvreté développée par la Banque mondiale est intrinsèquement liée à la pratique du « ciblage » : il s'agit de repérer la « cible », d'en faire une description, et de définir des moyens d'action. Ceux-ci sont de deux types, selon les populations identifiées. Soit ils ont pour but de mettre ces populations en état de se placer sur le marché ; soit (pour ceux qui en sont rédhitoirement écartés, pour des raisons d'âge, de handicap...), ils peuvent se proposer de diminuer la vulnérabilité et d'améliorer les conditions de survie. Tout cela est enrobé dans un discours qui présente trois traits saillants : premièrement, toute protection sociale non « ciblée » sur les pauvres

extrêmes est corporatiste et profite de fait à ceux qui en ont le moins besoin ; deuxièmement, l'aide aux pauvres doit être faite en nature, et non sous forme de redistribution monétaire, car celle-ci est détournée par voie corruptive ; troisièmement, il faut avant tout mettre les pauvres en mesure de valoriser leurs *capabilities* (Sen est appelé à la rescousse, avec un zeste de Yunus¹²).

Or, le débat sur la protection sociale n'est pas éteint par ce genre d'anathèmes sur les « privilégiés » qui conservent quelques droits sociaux, opposés aux « cibles » de l'action assistantielle. Deux faits majeurs sont oubliés. Le premier est que les « cibles » sont bien réduites et, qu'entre elles et le noyau qui résiste de « protégés », s'est créé un énorme *no man's land*, composé de la majorité de la population, urbaine comme rurale. Les politiques anti-pauvreté ciblées sont avant tout des politiques d'exclusion de l'aide, puisque les « cibles » (les « bons pauvres », comme on disait au XIX^e siècle) ne représentent que quelques pour cent de ce que la Banque mondiale désigne elle-même comme pauvres. Certes, dira-t-on, il faut bien un début, faute de moyens en particulier. Mais on crée ce faisant une représentation commune selon laquelle ceux qui ne sont pas « aidés » n'ont pas à l'être, ou ne sont pas dignes de l'être. Finalement, nous sommes peut-être en face de la mise en œuvre concrète de l'interprétation la plus brutale des *capabilities* de Sen : il faut apprendre aux pauvres à se débrouiller par eux-mêmes.

Le second oubli est celui de l'énorme contradiction qui existe entre ce type de déclarations et les faits, tels qu'on peut les repérer à travers l'étude des comptes publics : la majorité, souvent écrasante, des dépenses publiques en

matière sociale continue à concerner ceux qui sont désignés comme « privilégiés ». Les raisons en sont multiples. Par exemple, malgré le passage des systèmes de retraite au régime de capitalisation (et même à cause de ce passage, au moins pendant la période de transition¹³), les dotations publiques aux régimes de retraite sont considérablement supérieures aux crédits destinés à lutter contre la pauvreté extrême (mais moins médiatisées). Ou encore, les dépenses d'enseignement destinées aux couches moyennes ou supérieures de la population restent très supérieures (parfois dans un rapport de un à cent pour les dépenses par élève, si l'on compare les universités et les écoles en milieu rural) à celles qui sont faites au nom de la lutte contre la pauvreté. On pourrait multiplier les exemples en matière de santé, de logement et, dans un domaine proche, de maintien relatif de l'emploi public.

Tout cela n'a sans doute pas à être regretté, car c'est certainement cette incapacité à faire correspondre pratiques et slogans qui représente le principal frein au développement de la pauvreté. Malgré l'affaiblissement des liens de solidarité communautaire¹⁴, le maintien de dépenses sociales non destinées aux pauvres permet de préserver partiellement l'accès aux services publics de personnes « non protégées » et « hors cible » (ayant droits légaux ou non), et une diffusion de revenu, soit dans un cadre familial, soit à travers la demande adressée au « bas de gamme », des activités informelles. Mais il serait pour le moins paradoxal de complimenter la Banque mondiale et le FMI de ce qu'ils atteignent partiellement leur objectif essentiellement parce que leurs préceptes sont incomplètement, ou pas du tout, mis en œuvre.

« Bonne gouvernance » ou changement des élites ?

Le discours sur la pauvreté de la Banque mondiale est de plus en plus lié à celui sur la bonne gouvernance. La lutte contre la corruption est, selon le président de la Banque mondiale, le premier des « préalables à une croissance durable et à un recul de la pauvreté [...] ». La lutte contre le fléau qu'est la corruption doit être acharnée¹⁵. Par ailleurs, la consultation de la « société civile » lors de l'élaboration par les gouvernements d'un DSRP (« document de stratégie de réduction de la pauvreté ») est une condition pour obtenir des crédits de la Banque mondiale et du FMI. Et, de façon quasi généralisée, les aides internationales sont conditionnées par l'existence d'un fort niveau de décentralisation, et de collaboration avec la « société civile », dans leur mise en œuvre.

L'hypothèse sous-jacente est que cette nouvelle orientation doit permettre de réduire la corruption, le clientélisme et le mauvais usage des fonds et, au-delà, de limiter l'*aid fatigue* qui est censée accabler les sociétés des pays industrialisés, écœurés par le mauvais usage qu'on fait de leurs dons¹⁶.

En fait, l'action des institutions internationales a bien eu des effets politiques majeurs, mais pas nécessairement ceux qui étaient annoncés. Tout d'abord, elle a modifié la donne, et les rapports de force, dans la compétition pour l'accès aux ressources extérieures. L'aide, comme on le sait, est souvent la première de ces ressources (particulièrement en Afrique subsaharienne, hormis les pays exportateurs de pétrole). Le changement des canaux de circulation de l'aide a brutalement mis en position favorable des responsables d'associations et des élus locaux, qui ont su



rapidement se forger une compétence de « courtiers du développement ». La question n'est pas tant de savoir si ces derniers sont plus ou moins corrompus que les tenants du pouvoir central (ils le sont probablement moins, mais cela est difficilement mesurable¹⁷) que d'analyser la profonde modification du champ politique induite par le surgissement de ces « nouvelles élites ». De toute façon (particulièrement en Afrique occidentale et australe), les anciennes élites politiques étaient à bout de course, et leur renouvellement était inévitable. Mais le nouveau mode d'intervention de la Banque mondiale (suivie par l'Union européenne et par de nombreuses agences nationales, particulièrement en Europe du Nord) a accéléré le processus, fait éclater la structure traditionnelle des partis et impulsé une très grande volatilité des alliances. On pourrait penser qu'il s'agit d'une phase de transition, et que, une fois ces nouvelles élites reparties à la conquête du pouvoir central, le jeu politique se stabilisera. Le problème est qu'elles n'y ont aucun intérêt, au moins à court terme.

On pourrait interpréter le récent changement dans la position de la Banque mondiale en matière de conditionnalités et d'évaluation¹⁸ comme une tentative de fixer les nouvelles règles du jeu politique : le fait d'évaluer non plus des actions au cas par cas, mais l'efficacité globale de politiques gouvernementales de lutte contre la pauvreté sur une période de trois ans restaure sans aucun doute la prééminence des pouvoirs centraux. Mais il incombe à ces derniers de gérer la décentralisation et les rapports avec la société civile, dont le rôle essentiel dans la détermination et la mise en œuvre des actions à mener se trouve réaffirmé.

Un nouveau clientélisme ?

L'insistance mise sur la question de la corruption par la Banque mondiale est un puissant instrument d'évacuation de la question fondamentale du clientélisme. Sans confondre les deux questions (il est évident qu'une partie importante de l'argent issu de la corruption n'est pas redistribuée à des fins clientélistes, de même que le clientélisme s'alimente aussi d'autres mannes, par exemple de l'argent du narcotrafic), c'est d'un « complexe » ou d'un « système » clientélisme-corruption qu'il faut parler.

Or, le jugement moral selon lequel la corruption est mauvaise pour les pauvres se heurte à l'évidence selon laquelle le clientélisme est, sinon bon pour les pauvres, du moins recherché par eux, de manière tout à fait rationnelle¹⁹. La démocratisation formelle a encore accentué ce caractère rationnel, parce qu'elle permet la mise en concurrence des distributeurs éventuels de faveurs (ce que l'on connaît depuis plusieurs décennies dans certains pays d'Amérique latine, et depuis une dizaine d'années en Afrique). Le mode d'intervention de la Banque mondiale contre la pauvreté a changé les formes du clientélisme : il s'agit maintenant pour les pauvres non plus principalement de recevoir directement des subsides, mais de faire en sorte d'être classé comme « cible ». La réforme du système de santé colombien, en 1993, en offre un bon exemple : étant donné que le classement comme « pauvre » permet d'être dégrevé de cotisations, et que ce classement relève d'autorités locales, la qualification comme « pauvre » devient la première distribution de faveurs (les évaluations récentes font état d'un quart de « faux pauvres » parmi les bénéficiaires). La décentralisation, bien entendu,

renforce le nouveau clientélisme, mais le rend aussi plus masqué en même temps qu'elle le légitime, puisqu'il se pare des atours de la « participation de la société civile » (celle-ci, dès lors qu'on se situe au niveau local, comprenant à la fois les patrons et les clients). Du coup, le champ politique s'est considérablement élargi, puisque ce ne sont plus tant les ressources propres (acquises ou non par la corruption ou la prébende) de l'homme politique qui sont redistribuées que des ressources externes. La position politique – et ce d'autant plus qu'elle n'apparaît pas comme telle, mais comme une position technique ou associative – devient l'une des deux ressources majeures dans la course au pouvoir. L'autre, ce sont les pauvres eux-mêmes, dont l'« éradication » serait sans doute la pire catastrophe pour ces nouveaux politiciens. Prendre l'intensification du caractère concurrentiel de la lutte pour l'accès aux « mannes » pour la démocratie n'est pas la moindre des bévues de la Banque mondiale.

Il n'y a pas là une sorte d'atavisme des pauvres, ou des sociétés « exotiques » du Sud. C'est d'abord la violence avec laquelle la Banque mondiale a attaqué l'idée même de droits sociaux, constamment qualifiés de privilèges et de formes de populisme, qui a puissamment contribué à la légitimation de ces nouveaux modes de clientélisme. C'est peut-être là la conséquence politique majeure de la « lutte contre la pauvreté » et, bien sûr, de son échec programmé.

Le discours de la Banque mondiale sur la pauvreté est, en fin de compte, une utopie. La société que l'on nous présente est une société dépolitisée, où, d'un côté, on aurait un consensus mondial sur un impératif moral,

de l'autre une série de problèmes techniques (identifier les bonnes cibles, rationaliser l'usage des fonds...) que l'on règle techniquement. Il n'y aurait alors plus de champ politique ni de luttes politiques, seulement un ensemble de « nouveaux citoyens », pauvres, certes, mais entrepreneurs en eux-mêmes, se libérant progressivement du besoin grâce à leur *empowerment*²⁰ et capables ainsi d'assumer leur liberté. Mais, à vouloir trop refouler le politique, il revient au galop, souvent là où on ne l'attendait pas.

Il y a alors deux façons de conjecturer l'avenir : la première serait de dire qu'une fois de plus, l'énorme écart entre les intentions affichées de la Banque mondiale et les effets réels de son action fait qu'il n'y a pas lieu de dramatiser et de faire de celle-ci l'hydre moderne que l'on présente parfois ; les « conditions » seront contournées, la ruse fera son œuvre, et tout cela sera bien digéré par les sociétés « aidées ». La seconde serait de prendre au sérieux cette utopie, car elle devient hégémonique (il suffit, par exemple, de voir la façon dont l'Union européenne s'aligne sur les positions de la Banque mondiale). L'histoire a montré que, quand une utopie fondée sur l'appel à la morale était dominante, l'avenir n'était pas toujours rose. Staline aussi aimait beaucoup les pauvres.

Bruno Lautier

GREITD, Centre de recherches de l'IEDES-université Paris-I

1. J. D. Wolfensohn, cité par S. Anderson (directrice du Programme d'économie mondiale à l'Institute for Policy Studies de Washington), *Courrier international*, n° 549, 10-16 mai 2001, p. 63.

2. Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington, 1990.



3. A. Sen, *L'Économie, une science morale*, Paris, La Découverte, 1999.
4. Voir, par exemple, B. Geremek, *La Potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Gallimard, 1987 ; G. Procacci, *Gouverner la misère*, Paris, Le Seuil, 1993 ; P. Sassier, *Du bon usage des pauvres. Histoire d'un thème politique, XVI^e-XIX^e siècles*, Paris, Fayard, 1990.
5. Sens qui n'a à peu près rien à voir avec le vocable de « gouvernance » que la Banque mondiale a repris du langage de la gestion d'entreprise, comme d'autres (« *empowerment* », par exemple). Mais je doute qu'un seul expert de la Banque mondiale ait jamais lu le texte de Foucault sur la « gouvernementalité » (1978) ou son cours du collège de France de 1996-1997. Voir M. Foucault, « La gouvernementalité », *Dits et écrits, 1954-1988*, t. 3, Paris, Gallimard, 1994, pp. 635-657.
6. Comme le rappelle C. Chavagneux dans son article ; voir, en particulier, sa citation de la section 10 de l'article IV des statuts de la Banque mondiale.
7. Banque mondiale, *Attacking Poverty. World Development Report 2000/2001*, Oxford, Oxford University Press/Banque mondiale, septembre 2000, p. 15.
8. M. Lipton, « Poverty – are there holes in the consensus », *World Development*, 25 (7), 1997, p. 1004.
9. Banque mondiale, *Attacking Poverty...*, *op. cit.*, p. 23.
10. Le plus admis, parmi les chercheurs spécialistes de ces questions, est l'indice de Foster, Greer et Thorbecke, qui date de 1984, et qui accorde un poids très élevé aux plus pauvres des pauvres dans la mesure de la pauvreté. Dans son rapport de 2000, la Banque mondiale évoque cet indice en quatre lignes (p. 18), et n'y fait ensuite plus allusion.
11. Elle le reconnaît même parfois, de manière ingénue, au moins pour la période passée, comme dans cet extrait du *Rapport annuel de 1998* (pp. 70-71) : « Les stratégies opérationnelles et les interventions ne sont pas toujours guidées par les évaluations de la pauvreté [...] [depuis 1998] au lieu de faire le décompte des projets ciblés sur la pauvreté elle [la Banque mondiale] évalue l'impact de ses opérations sur les pauvres et focalise ses évaluations de la pauvreté sur les résultats obtenus plutôt que sur les ressources mises en œuvre (comme le montant des prêts ou le nombre de projets). » Banque mondiale, *Rapport annuel*, Washington, 1998.
12. Économiste bangladaise, créateur de la Grameen Bank, dont le succès a été à l'origine de la politique du micro-crédit des bailleurs de fonds, censé être la voie royale pour faire sortir les pauvres méritants de leur pauvreté. Rappelons que, depuis 1995, les institutions internationales ont prêté 50 milliards de dollars pour renflouer le système bancaire mexicain (somme doublée dans les années suivantes) ; puis une centaine de milliards pour les pays d'Asie du Sud-Est ; une quarantaine pour le Brésil (sans compter la Russie). Que pèse la totalité des aides au développement du micro-crédit au nom de la lutte contre la pauvreté face à cela ? De 2 à 3 % ?
13. Cela est très clair en Amérique latine. Voir M. Queisser, « La réforme des fonds de pension : leçons d'Amérique latine », *Cahiers de politique économique*, Centre de développement de l'OCDE, 1998.
14. A. Marie (dir.), *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, 1997.
15. J. D. Wolfensohn, « Proposition concernant un cadre de développement intégré (avant-projet) », vice-présidence pour l'Europe de la Banque mondiale, Paris, février 1999, pp. 12-13.
16. Selon la Banque mondiale, rappelons que le pays le plus « fatigué d'aider », les États-Unis, est celui qui, au sein de l'OCDE, consacre la plus faible part de son PIB (0,08 %) à l'aide au développement.
17. T. Bierschenk, J.-P. Chauveau et J.-P. Olivier de Sardan (dir.), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala, 2000.
18. Banque mondiale, *Attacking Poverty...*, *op. cit.*, pp. 194-200.
19. Voir, par exemple, les textes réunis dans J.-L. Briquet et F. Sawicki (dir.), *Le Clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Paris, PUF, 1998.
20. Cette notion très ambiguë est ainsi définie par Hartmut Schneider, expert de l'OCDE : « L'expression "renforcement du pouvoir" est employée ici pour décrire l'acquisition de la force nécessaire sur tous les plans pour pouvoir s'extraire de la pauvreté, plutôt que la "prise de pouvoir sur quelqu'un d'autre" au niveau purement politique. » Voir H. Schneider, « Gouvernance participative : le chaînon manquant dans la lutte contre la pauvreté ? », *Cahiers de politique économique*, n° 17, Centre de développement de l'OCDE, 1999, p. 16.